

FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME

DIRECTION TECHNIQUE NATIONALE

**MODALITÉS DE SÉLECTION
EN ÉQUIPE DE FRANCE EN
2022**

CYCLISME

VTT - XCO





PRINCIPES GÉNÉRAUX DE SÉLECTION

Ces principes généraux de sélection sont communs à l'ensemble des disciplines du cyclisme :

1 - Le Directeur Technique National (DTN) est le sélectionneur. Il arrête la sélection nominative sur proposition du directeur du programme Olympique (DPO), après avis du Directeur du Service Médical de la FFC.

2 - Le Directeur Technique National effectue son choix parmi les sportifs licencié-e-s UCI de nationalité française sélectionnables dans l'objectif prioritaire de l'Équipe de France, qui est d'obtenir des titres et des médailles olympiques

3 - La sélection et les obligations afférentes concernent les titulaires et les remplaçant-e-s. Les remplaçant-e-s peuvent être désigné-e-s « titulaire » à tout moment à partir de l'annonce de la sélection.

4 - Le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs/sportives sélectionnables ou sélectionné-e-s tout-e sportif/sportive qui n'est manifestement plus en mesure de disputer dans des conditions optimales la compétition pour laquelle il/elle est retenu-e, en raison d'une blessure, d'une pathologie, d'une contre-indication médicale, de l'absence totale ou partielle de surveillance médicale réglementaire

5 – Après consultation de l'encadrement technique de l'Équipe de France, le Directeur Technique National peut, à tout moment, retirer de la liste des sportifs/sportives sélectionnables ou sélectionné-e-s tout-e sportif/sportive, qui aurait fait preuve d'un comportement répréhensible (vis-à-vis des lois et règlements nationaux ou internationaux) ou d'une attitude susceptible d'entraver le bon fonctionnement de l'Équipe de France, ou pouvant porter atteinte à l'image et aux valeurs de cette dernière et de la Fédération. La cohésion de l'Équipe de France étant un élément essentiel à la performance individuelle et collective, l'éligibilité aux critères techniques et sportifs détaillés en suivant ne fait aucunement obstacle à une décision du DTN d'écarter tout-e sportif/sportive dont l'attitude, le comportement, les actes ou refus d'adhérer aux règles de vie du collectif ou aux consignes des encadrants, viendraient à nuire à l'Équipe de France, à ses performances, à sa préparation ou encore à son image.

6 - Les sportifs/sportives s'engagent à honorer toute sélection en Équipe de France et à respecter le calendrier de préparation, dont le parcours de compétitions et de stages, défini par l'Entraîneur national en charge du collectif concerné. En cas d'exemption de stage ou de compétition pour raison médicale, un certificat médical de contre-indication doit être établi par le médecin en charge du collectif concerné.

7 - Le Directeur Technique National peut ne pas appliquer les quotas attribués au pays.



CALENDRIER DE L'ÉQUIPE DE FRANCE

| MISSION | Intitulé | Date début | Date fin | Jours | Pays |
|---------|---|------------|------------|-------|-------------|
| 1 | STAGE MONTAGNE OLYMPIQUE MAURIENNE | 03/01/2022 | 08/01/2022 | 6 | FRANCE |
| 2 | STAGE FONCIER ROUTE VTT THUIR | 01/02/2022 | 08/02/2022 | 8 | FRANCE |
| 3 | STAGE ESPOIRS JUNIORS VTT BOULOURIS | 11/02/2022 | 15/02/2022 | 5 | FRANCE |
| 4 | STAGE TECHNIQUE VTT OLYMPIQUE BOULOURIS | 20/03/2022 | 24/03/2022 | 4 | FRANCE |
| 5 | STAGE COLLECTIF ESPOIRS JUNIORS GUERET | 17/04/2022 | 22/04/2022 | 6 | FRANCE |
| 6 | COUPE DU MONDE 2 ALBSTADT | 04/05/2022 | 08/05/2022 | 5 | ALLEMAGNE |
| 7 | COUPE DU MONDE 3 NOVE MESTO | 10/05/2022 | 16/05/2022 | 6 | REP TCHEQUE |
| 8 | COUPE DU MONDE 4 LEONGANG | 09/06/2022 | 12/06/2022 | 4 | AUTRICHE |
| 9 | STAGE RECONNAISSANCE MONDIAL ELITE | 14/06/2022 | 15/06/2022 | 2 | FRANCE |
| 10 | JUNIORS SERIES GRANICHEN | 17/06/2022 | 19/06/2022 | 3 | SUISSE |
| 11 | COUPE DU MONDE 5 LENZERHEIDE | 07/07/2022 | 10/07/2022 | 4 | SUISSE |
| 12 | STAGE RECONNAISSANCE MONDIAL JEUNES | 08/07/2022 | 13/07/2022 | 5 | FRANCE |
| 13 | COUPE DU MONDE 6 VALLNORD | 13/07/2022 | 17/07/2022 | 5 | ANDORRE |
| 14 | STAGE PREPARATION MONDIAL BESSANS | 01/08/2022 | 07/08/2022 | 7 | FRANCE |
| 15 | CHAMPIONNAT D'EUROPE VTT XCO MUNICH | 16/08/2022 | 20/08/2022 | 5 | ALLEMAGNE |
| 16 | CHAMPIONNATS DU MONDE VTT XCO LES GETS | 21/08/2022 | 28/08/2022 | 8 | FRANCE |
| 17 | COUPE DU MONDE 9 VAL DI SOLE | 01/09/2022 | 04/09/2022 | 4 | ITALIE |
| 18 | STAGE FORMATION GENERATION JUNIORS 2023 BOULOURIS | 24/10/2022 | 28/10/2022 | 5 | FRANCE |
| 19 | DEPLACEMENT COURSE UCI JUNIORS ESPOIRS | ? | ? | 4 | Europe |

Stages

Stage montagne Élites Espoirs

BESSANS – 03 au 08 janvier 2022

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Pour les espoirs sont sélectionnables les athlètes ayant été sélectionnés au championnat d'Europe et du monde 2020 et/ou 2021.

Sont sélectionnés les sportifs du groupe élargi PARIS 2024.

Stage foncier ROUTE VTT groupe olympique

THUIR – 01 au 08 février 2022

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs du groupe élargi PARIS 2024

Sont sélectionnés les athlètes disposant du plus fort potentiel de médaille olympique aux JO 2024.

Stage technique VTT Espoirs Juniors

BOULOURIS, du 11 au 15 février

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs des groupes élargis PARIS 2024 ainsi que les juniors 2ème année ayant participé aux championnats du monde et d'Europe 2021.

Sont sélectionnés les meilleurs athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité.

Stage VTT groupe olympique

BOULOURIS, du 20 au 24 mars

➤ Critères de sélectionnabilité et de sélection des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs du groupe élargi PARIS 2024.

Sont sélectionnés les athlètes disposant du plus fort potentiel de médaille olympique aux JO 2024.

Stage VTT collectif espoirs juniors

Guéret, du 17 au 22 avril

➤ Critères de sélectionnabilité et de sélection des sportifs :

Sont sélectionnables :

- Les sportifs espoirs et juniors 2^{ème} année ayant participé aux championnats d'Europe et du monde juniors et espoirs 2021.
- Les athlètes juniors ayant terminé dans le top 5 des juniors séries (2022) de Marseille, Rivera et Nalles.
- Les athlètes espoirs ayant terminé sur le podium U23 des courses UCI (2022) de Marseille, Rivera et Nalles.
- Les athlètes disposant d'un potentiel de performance international détecté sur l'étude des résultats et stages 2021 et 2022.

Sont sélectionnés :

- Les meilleurs athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité dans l'ordre énoncé ci-dessus.

Stage Elite reconnaissance championnat du Monde

Les Gets, du 14 au 15 juin

➤ Critères de sélectionnabilité et de sélection des sportifs :

Sont sélectionnables :

- Les athlètes du groupe olympique élargi PARIS 2024

Sont sélectionnés :

- Les athlètes ayant déjà répondu aux critères de sélection des Europe et Mondial 2022

Course de préparation au championnat du Monde juniors

Granichen, du 17 au 19 juin

➤ Critères de sélectionnabilité et de sélection des sportifs :

Sont sélectionnables :

- Les sportifs juniors 2^{ème} année ayant participé aux championnats d'Europe et du monde juniors 2021.
- Les athlètes juniors ayant rempli les critères de sélection pour le championnat du Monde à cette date.
- Les athlètes disposant d'un potentiel de performance international détecté sur l'étude des résultats et stages 2021 et 2022.

Sont sélectionnés :

- Les meilleurs athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité dans l'ordre énoncé ci-dessus.

Stage jeunes reconnaissance championnat du Monde

Les Gets, du 8 au 13 juillet

➤ Critères de sélectionnabilité et de sélection des sportifs :

Sont sélectionnables :

- Les sportifs espoirs et juniors ayant rempli les critères de sélectionnabilité pour le championnat du Monde.
- Les athlètes disposant d'un potentiel de performance international détecté sur l'étude des résultats et stages 2021 et 2022.

Sont sélectionnés :

- Les meilleurs athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité dans l'ordre énoncé ci-dessus.

Stage de préparation au championnat du Monde

Bessans, du 01 au 07 août

➤ Critères de sélectionnabilité et de sélection des sportifs :

Sont sélectionnables :

- Les sportifs ayant rempli les critères de sélectionnabilité pour le championnat du Monde.
- Les athlètes disposant d'un potentiel de performance international détecté sur l'étude des résultats et stages 2021 et 2022.

Sont sélectionnés :

- Les meilleurs athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité dans l'ordre énoncé ci-dessus.

Stage génération juniors 2023

BOULOURIS – 24 au 28 octobre 2022

➤ Critères de sélectionnabilité et de sélection des sportifs :

Sont sélectionnables :

- Les cadets 1 et 2 ayant réalisé un podium lors des coupes de France VTT XCO 2022 et lors des championnats de France VTT XCO 2022.
- Les cadets 1 et 2 proposés par leur CTR et disposant d'un potentiel avéré de progression évalué lors des tests régionaux et/ou des manches de TRJV et TFJV.

Sont sélectionnés :

- Les meilleurs athlètes répondant aux critères ci-dessus

Compétitions

JUNIORS SERIES 1, 3, 4, 6, 7, 8,9 ***Banyoles, Rivera, Nalles, Heubach, Haiming,*** ***Albstadt, Nove Mesto***

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs ne disposant pas de 20 points au ranking UCI juniors actualisé ;
- Les sportifs n'appartenant pas à un team UCI ;
- Les sportifs ayant réalisé un ou plusieurs podiums en Coupe de France ou aux championnats de France cadets ou juniors de l'année n-1.
- Les sportifs juniors première année disposant d'un bon potentiel de progression observé dans le cadre du plan national d'évaluation.
- Les sportifs candidats à une participation en Juniors Series (candidature à réaliser 1 mois avant la course sur le site www.fcc.fr) et ayant un projet annuel d'activité international.

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- Les sportifs ayant les meilleurs résultats en coupe de France 2022.
- Les sportifs ayant obtenu les meilleurs résultats aux championnats de France et coupe de France 2021.

JUNIORS SERIES 10, 11, 12

Jenelia Gora, Granichen, La Thuile

➤ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs ne disposant pas de 20 points au ranking UCI juniors actualisé ;
- Les sportifs n'appartenant pas à un team UCI ;
- Les sportifs ayant réalisé des top 20 sur les 7 premières manches de Juniors Series
- Les sportifs ayant réalisé un podium en CDF 2022
- Les sportifs ayant réalisé un ou plusieurs podiums en CDF ou aux championnats de France cadets ou juniors de l'année n-1.
- Les sportifs juniors première année disposant d'un bon potentiel de progression
- Les sportifs candidats à une participation en Juniors Series (candidature à réaliser 1 mois avant la course sur le site www.fgc.fr) et ayant un projet annuel d'activité internationale.

➤ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- Sont sélectionnés les sportifs retenus pour le championnat du monde VTT XC 2021 et les sportifs candidats à une participation en Juniors Series et ayant un projet d'activité internationale.
- Les meilleurs J1 à ce stade de la saison.
- Les sportifs ayant les meilleurs résultats en coupe de France 2022.

JUNIORS SERIES 13

Bâle

➤ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs ayant réalisé des top 20 sur les 11 premières manches de Juniors Series
- Les sportifs juniors première année disposant d'un bon potentiel de progression
- Les sportifs ayant réalisé un ou plusieurs podiums en CDF ou aux championnats de France cadets ou juniors de l'année n-1.
- Les sportifs candidats à une participation en Juniors Series (candidature à réaliser 1 mois avant la course sur le site www.fgc.fr) et ayant un projet annuel d'activité internationale.

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- Sont sélectionnés les sportifs ayant un projet d'activité internationale.
- Les meilleurs J1 à ce stade de la saison.
- Les sportifs ayant les meilleurs résultats en coupe de France et au championnat de France 2022.

COUPES DU MONDE ESPOIRS 2022

***Petropolis, Albstadt, Nove Mesto, Leogang,
Lenzerheide, Vallnord, Snowshoe, Mont Sainte
Anne, Val di Sole***

➔ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs ne disposant pas de 80 points UCI au ranking UCI actualisé et les sportives ne disposant pas de 20 points au ranking UCI actualisé
- Les sportifs n'appartenant pas à un team UCI
- Les sportifs ayant fait acte de candidature sur le site www.fcc.fr
- Les sportifs inscrits sur les listes ministérielles (relève) des sportifs de haut niveau
- Les athlètes ayant été sélectionnés en Equipe de France sur un championnat en 2021
- Les athlètes ayant été sélectionnés en Equipe de France sur un championnat en 2020
- Les athlètes ayant été sélectionnés en Equipe de France sur un championnat en 2019
- Les sportifs inscrits sur les listes ministérielles (espoirs) des sportifs de haut niveau
- Les sportifs ayant un projet annuel d'activité international.
- Les espoirs 1 ayant plus de 20 points UCI par ordre du classement UCI
- Les espoirs 2 ayant plus de 30 points UCI par ordre du classement UCI
- Les espoirs 3 et 4 ayant plus de 40 points UCI par ordre du classement UCI

➔ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- Les résultats sur les coupes et championnats de France espoirs de l'année en cours ainsi que l'âge dans la catégorie

Dates d'annonces des sélections espoirs en coupe du monde :

1 mois avant chaque épreuve

COUPES DU MONDE ELITES 2022

*Petropolis, Albstadt, Nove Mesto, Leogang,
Lenzerheide, Vallnord, Snowshoe, Mont Sainte
Anne, Val di Sole*

➤ Critères de sélectionnabilité des sportifs :

Sont sélectionnables les sportifs ayant satisfait aux critères suivants :

- Les sportifs et sportives ne disposant pas de 60 points au ranking UCI actualisé (au moment de la clôture des candidatures)
- Les sportifs ayant 40 points au ranking UCI actualisé (au moment de la clôture des candidatures)
- Les athlètes ayant été sélectionnés en équipe de France espoirs 3 et 4
- Les sportifs ayant fait acte de candidature sur le site www.ffc.fr

➤ Critères de sélection nominative des athlètes titulaires et remplaçants :

- Le nombre de points UCI au moment de la candidature
- Les sportifs ayant un projet annuel d'activité international.
- Les résultats sur les coupes et championnats de France espoirs de l'année en cours ainsi que l'âge dans la catégorie

Dates d'annonces des sélections élites en coupe du monde :

1 mois avant chaque épreuve

Championnats d'Europe XCO Elites

Du 16 au 20 août à Munich (Allemagne)

➔ Élites Femmes

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé au moins une fois, dans les 20 premières d'une des 6 premières manches de la coupe du monde 2022 (Petropolis, Albstadt, Nove Mesto, Leogang, Lenzerheide, Vallnord)
- Être dans les 15 premières du classement de la coupe du monde à la veille de l'annonce de la sélection.
- Être dans les 3 premières françaises du classement UCI le mardi 19 juillet.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus ainsi que les épreuves Hors Classe Elite 2022.

Sont sélectionnées :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance PARIS 2024.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 29 après la coupe du monde de Vallnord.

➔ Élites Hommes

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé au moins une fois, dans les 20 premiers d'une des 6 premières manches de la coupe du monde 2022 (Petropolis, Albstadt, Nove Mesto, Leogang, Lenzerheide, Vallnord)
- Être dans les 15 premiers du classement de la coupe du monde à la veille de l'annonce de la sélection.
- Être dans les 3 premiers français du classement UCI le mardi 19 juillet.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus ainsi que les épreuves Hors Classe Elite 2022.

Sont sélectionnés :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance PARIS 2024.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 29 après la coupe du monde de Vallnord.

Championnats du Monde XCO

Du 21 au 28 août 2022

Les Gets - FRANCE

➔ Relais par Équipe

Seront sélectionnés, les coureurs des courses individuelles ayant la capacité reconnue de s'intégrer dans le collectif et de répondre à l'objectif fédéral de performance. Les capacités des sportifs doivent être adaptées au parcours du championnat. Ils doivent être capables de réaliser les meilleurs chronos au tour en cross-country international.

La sélection des sportifs sera annoncée :

La semaine 33 avant les championnats du monde.

➔ Élites Femmes

Quota maximal UCI : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 20 premières des 8 premières manches de coupe du monde de : Petropolis, Albstadt, Nove Mesto, Leogang, Lenzerheide, Vallnord, Snowshoe et Mont Sainte Anne.
- Être dans les 3 premières françaises du classement UCI le mardi 9 août.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves Hors-Classe du calendrier UCI.

Sont sélectionnées :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Dates d'annonce de la sélection :

Le mardi 9 août.

➔ Elites Hommes

Quota maximal UCI : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 20 premiers des 8 manches de coupe du monde de : Petropolis, Albstadt, Nove Mesto, Leogang, Lenzerheide, Vallnord, Snowshoe et Mont Sainte Anne.
- Être dans les 3 premiers français du classement UCI le mardi 9 août.

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves Hors-Classe du calendrier UCI.

Sont sélectionnés :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Dates d'annonce de la sélection :

Le mardi 9 août.

➔ Espoirs Femmes

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé au moins une fois dans les 8 premières pour une espoir 3 et 4^{ème} année ou dans les 12 premières pour une espoir 1 et 2^{ème} année des manches de coupe du monde de : Albstadt (Allemagne), Nove Mesto (République Tchèque), Leogang (Autriche), Lenzerheide (Suisse), Vallnord (Andorre).

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves internationales 2022.

Sont sélectionnées :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 29 après la coupe du Monde de Vallnord.

↳ Espoirs Hommes

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé au moins une fois dans les 8 premiers pour un espoir 3 et 4^{ème} année ou dans les 12 premiers pour un espoir 1 et 2^{ème} année des manches de coupe du monde de : Albstadt (Allemagne), Nove Mesto (République Tchèque), Leogang (Autriche), Lenzerheide (Suisse), Vallnord (Andorre).

Le sélectionneur peut ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus et des épreuves internationales 2022.

Sont sélectionnés :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s'inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d'annonce de la sélection :

Semaine 29 après la coupe du Monde de Vallnord.

↳ Juniors Femmes

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l'un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 3 premières des championnats du monde ou d'Europe 2021.
- Avoir terminé une fois dans les 3 premières de la manche de juniors séries de Guéret ou dans les 8 premières pour les juniors 2^{ème} année et les 10 premières pour une junior 1^{ère} année d'une des manches de juniors séries de Albstadt (Allemagne), Nove Mesto (République Tchèque) ou Gränichen (Suisse) sous réserve de figurer dans le premier 5ème du classement de la course.

La participation aux épreuves de Juniors Series n'est pas libre : seules les athlètes disposant de 20 points au ranking UCI juniors, celles qui appartiennent aux teams UCI et celles qui seront sélectionnées par l'équipe de France VTT XC (quota de 5 sur les manches étrangères) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l'évaluation des résultats de la saison 2021 et du début de la saison 2022.

Le sélectionneur se réserve le droit d'ajouter à la liste des sélectionnables une ou plusieurs sportives après observation des épreuves citées ci-dessus et des championnats de France 2022.

Sont sélectionnées :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s’inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d’annonce de la sélection :

Semaine 27 après les championnats de France de Ploec.

➔ Juniors Hommes

Quota maximal U.E.C. : 7

Sont sélectionnables les athlètes ayant rempli l’un des critères suivants :

- Avoir terminé dans les 3 premiers des championnats du monde ou d’Europe 2021.
- Avoir terminé une fois dans les 3 premiers de la manche de juniors séries de Guéret ou dans les 8 premiers pour les juniors 2^{ème} année et les 10 premiers pour un junior 1^{ère} année d’une des manches de juniors séries de Albstadt (Allemagne), Nove Mesto (République Tchèque) ou Gränichen (Suisse) sous réserve de figurer dans le premier 5ème du classement de la course.

La participation aux épreuves de Juniors Series n’est pas libre : seuls les athlètes disposant de 20 points au ranking UCI juniors, ceux qui appartiennent aux teams UCI et ceux qui seront sélectionnés par l’équipe de France VTT XC (quota de 5 sur les manches étrangères) pourront prendre le départ. La sélection des athlètes se fera sur l’évaluation des résultats de la saison 2021 et du début de la saison 2022.

Le sélectionneur se réserve le droit d’ajouter à la liste des sélectionnables un ou plusieurs sportifs après observation des épreuves citées ci-dessus et des championnats de France 2022.

Sont sélectionnés :

Les athlètes ayant rempli les critères de sélectionnabilité et s’inscrivant dans le projet collectif de performance.

Les athlètes dont la forme est jugée optimale à la date de la compétition.

Date d’annonce de la sélection :

Semaine 27 après les championnats de France de Ploec.



RENSEIGNEMENTS ET CONTACTS

Fédération Française de Cyclisme

1, rue Laurent Fignon – CS 40100 - Montigny-le-Bretonneux - 78 069 Saint-Quentin-en-Yvelines
Téléphone : 08 11 04 05 55 / 01 81 88 09 24 - Courriel : info@ffc.fr

Direction Technique Nationale / Équipes de France

Emmanuelle LAPIERRE

E-mail : e.lapierre@ffc.fr - Tél: +33 (0)1 81 88 09 52

Entraîneurs Nationaux de la discipline

- Yvan CLOLUS – Head Coach et Entraîneur National Élites/Olympiques
- Sandrine GUIRRONNET – Manager de la filière VTT
- Matthieu NADAL – Entraîneur National Juniors/Espoirs
- Philippe CHANTEAU – Entraîneur National Pôle France Jeunes Besançon

Diffusion des Sélections en Équipe de France

www.ffc.fr

HAUT NIVEAU

Équipe de France / Modalités et sélections

Accueil - Fédération Française de Cyclisme

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE Communiqué pour les assemblées des 01/09/2020 et 12/12/2020 En savoir plus

Recherche...

LA FÉDÉRATION PRATIQUER HAUT NIVEAU FÉDÉRATION FRANÇAISE DE CYCLISME ÉVÉNEMENTS STRUCTURER SE FORMER

HAUT NIVEAU

Accompagner et former les cyclistes pour remporter des victoires mondiales et olympiques est une mission de la FFC. Avec les sportives et les sportifs qui s'engagent dans cette aventure, nous partageons les valeurs de l'olympisme : « l'amitié, le respect et l'excellence ».

Équipe de France
L'équipe de France, c'est quoi ?

Cyclistes de haut niveau
Sport de haut niveau
Accompagnement socio professionnel
Portail du Suivi Quotidien du Sportif

Les Pôles
Pôle France

Détection

Recherche et performances
Projet de performance

Surveillance Médicale Réglementaire (SMR)
Qu'est ce que la SMR
Validation licence - test à l'effort
Suivi biologique

Nos disciplines

<https://www.ffc.fr/haute-niveau/equipe-de-france/>